

62

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

---

XV<sup>e</sup> Volume.  
N<sup>o</sup> 14. — Février 1894.

---

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

SEN LIS  
IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR  
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

---

1894

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Ameiot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Lestocart.
Secrétaire pour l'Apiculture.....	Hardret.
Trésorier.....	Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste...	Deslandes père.
Conservateur du Matériel..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Robln. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caion. *Vice Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Wabarte.  
**CREIL** — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Notaire. *Délégués* : MM. Richard-Mallet et Coutard père.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secr.* : M. Cluet. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Jolibois. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

Société d'Horticulture et d'Apiculture  
de l'arrondissement de Senlis.

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOIN

DIX-SEPTIÈME EXPOSITION

DE

Légumes, Fruits, Fleurs coupées,  
Plantes en pots, de serre chaude ou tempérée,  
d'orangerie ou de pleine terre,  
et d'Instruments nouveaux ou perfectionnés  
utiles à l'Horticulture et à l'Apiculture,

QUI AURA LIEU A NANTEUIL-LE-HAUDOIN

CONCURREMMENT AVEC LE CONCOURS AGRICOLE

Dans la seconde quinzaine de Juillet 1894.

La Date précise et le Règlement complet seront adressés  
ultérieurement aux intéressés.

Extrait du Règlement :

1<sup>o</sup> Les Horticulteurs ou Amateurs, faisant ou non partie de la Société, sont invités à prendre part à cette Exposition.

2<sup>o</sup> Les Objets exposés devront appartenir à l'Exposant, avoir été cultivés par lui, ou être le produit de son industrie. Dans le cas contraire, ils devront porter le nom du producteur.

3<sup>o</sup> Cinq catégories sont établies dans chaque Concours : Horticulteurs-Marchands, Jardiniers et Maraichers; Amateurs et Jardiniers-Bourgeois; Directeurs et Jardiniers de grands établissements non consacrés au commerce; Apiculteurs; Industries se rapportant à l'Horticulture et à l'Apiculture.

4<sup>o</sup> Les Récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil et d'argent. Toutefois les médailles d'or de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe seront remplacées par des primes en argent de 100 fr. et 50 fr., sauf réclamation des lauréats.

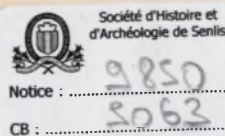
Le Président de la Société,

Le Secrétaire-Général,  
G. DELAMOTTE.

THIRION.

Nanteuil-le-Haudouin est desservi par une station de chemin de fer, ligne de Paris à Soissons.

AV<sup>o</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 44. — FÉVRIER 1894.



## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 4 FÉVRIER 1894.

PRÉSIDENCE DE M. BROCHON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. Thirion, président, indisposé; M. Vantroys, vice-président, et M. Berger, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Sont reçus membres de la Société :

MM. DELMATTI, propriétaire à Senlis.

HARDOUIN, maraîcher à Saint-Maximin.

LÉGER (Georges), garçon jardinier au château de Champagne (Seine-et-Oise).

Sont présentés par M. Lozet :

MM. DAURE, jardinier entrepreneur, 40, Faubourg Saint-Martin, Senlis.

BRUYER, jardinier, rue Vieille-de Paris, Senlis.

REMY, garçon jardinier chez M. Civet, à Saint-Maximin.

*Nécrologie.* — M. Emile Pierre, dont nos collègues se rappelleront les articles rédigés spécialement pour notre Bulletin, vient de mourir au Gabon. C'est une grande perte pour l'horticulture. M. Emile Pierre, qui était chevalier du Mérite agricole, est le premier garçon jardinier qui ait obtenu le diplôme décerné par la Société après examen. La Société perd en lui un de ses membres correspondants dévoués.

Après la peine, la joie :

M. le Président annonce que nos honorables collègues, MM. Hervaux, adjoint au maire de la ville de Senlis, et Eclancher, maire de Saint-Leu-d'Esserent, viennent d'être nommés : le premier, chevalier du Mérite agricole; le second, officier d'Académie.

L'Assemblée, à l'unanimité, leur envoie ses plus sincères félicitations.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Motel, maire de La Chapelle-en-Serval, mettant la Mairie à la disposition de la Section, pour ses réunions mensuelles. Les plus vifs remerciements sont adressés à M. Motel, et à M. Peltier, instituteur, qui veut bien se priver d'un dimanche par mois au profit de la Société.

2° Lettre de la Compagnie du Nord envoyant une carte pour le Professeur. Remerciements unanimes.

3° Exposition de Lyon en 1894.

4° Règlement du Congrès de 1894.

5° Notice sur la pomme de terre *la Marseillaise*, ayant produit 120.000 kilog. à l'hectare, par Fr. Maunier.

6° Catalogues : MM. Schmitt, à Lyon, — Denaëffe, à Carignan, — Torcy et Vannier, à Melun, — Forgeot et C<sup>ie</sup>, à Paris.

M. le Président donne lecture du travail de dégustation fait par M. Thirion.

M. le Professeur exprime le vœu que dans les dégustations le fruit porte : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> qualité.

M. le Secrétaire Général-Adjoint donne lecture du procès-verbal du Conseil d'administration, qui propose les résolutions suivantes :

1° Des conférences d'apiculture seront faites en mars au chef-lieu de chaque Section, par M. Hardret. Des Membres du Bureau accompagneront le conférencier.

2° Une somme de 50 francs est mise à la disposition du Professeur pour planter des variétés nouvelles de rosiers dans le jardin d'expériences.

Il est ensuite procédé à la lecture de divers articles intéressants, et la séance est levée après le tirage de la Tombola.

*Apports en séance :*

M. CHÉRET, chez M. Thirion. — Céleri turc, Chicorée Witloof, Laitue d'Alger, Scarole verte, Cerfeuil bulbeux, Stacchys affinis. — *Mention très honorable.*

M. LOZET, pour la Tombola. — Poire Royale Vendée, Pommes Calville.

---

## DÉGUSTATIONS

20 JANVIER. — *Poire Triomphe de Tournai.* — Fruit de bonne moyenne grosseur. Peau jaune d'or clair, très légèrement pointillée et marbrée de roux, lisse et assez fine. Chair blanc jaunâtre, compacte, fine, assez beurrée, suffisamment juteuse et sucrée.

25 JANVIER. — *Poire Beurré Perrault* ou *Duchesse de Bordeaux.* — Fruit gros. Peau épaisse, plutôt sèche, jaune d'or orangé, abondamment marbré de roux-clair. Chair blanche, compacte, assez fine, très juteuse, bien sucrée et suffisamment relevée. — Va habituellement jusqu'en avril.

30 JANVIER. — *Poire Notaire Lepin.* — Fruit moyen. — Peau fine, grasse, jaune d'or clair, très finement piquetée de roux, lavée de même autour de l'œil. Chair blanc jaunâtre, demi-fixe, juteuse, assez sucrée, peu relevée. — Peut être un peu trop avancée.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Culture tardive des Carottes.* — On cherche toujours à avoir des légumes de toutes espèces et en tout temps, soit qu'on les cultive comme primeurs ou comme conserve.

Aujourd'hui, 6 décembre, je mets sous vos yeux des carottes semées dans les premiers jours de septembre, sur une vieille couche faite au printemps et à air libre. Appelez-les comme vous voudrez. primeur ou culture tardive, ce sont toujours des carottes nouvelles qui ne sont pas à dédaigner pour les amateurs de carottes, et je vous assure que la culture n'en est pas difficile. Elles sont venues, je puis le dire, à la place de rien. Comme je vous le dis plus haut, semées les premiers jours de septembre, tenues légèrement humides jusqu'à parfaite levée, il n'y a plus à s'en occuper; cependant, lorsque l'on voit qu'il y en a de bonnes à manger, il est bon de les prendre pour éclaircir le semis et faire que les autres profitent mieux de l'air et de la nourriture de la couche. Lorsque les grands froids surviennent, comme cela est arrivé au commencement de novembre, il est bon de mettre des châssis pour préserver les jeunes feuilles de la gelée, qui arrête leur croissance; mais, aussitôt que la douceur se fait sentir, il faut donner de l'air et au besoin retirer les châssis, quitte à les remettre plus tard, si le besoin s'en fait sentir. Telles que vous les voyez, j'en récolte depuis la mi-novembre et d'aussi belles que celles-ci, car il est bon de toujours rechercher les plus grosses, ce qui n'est pas difficile avec un peu d'attention. J'espère, avec ce semis, avoir des carottes nouvelles une grande partie de l'année.

MAIL père,  
Horticulteur à Yvetot.

(Bulletin de la Société pratique d'horticulture d'Yvetot.)

\*  
\*  
\*

*Plantation des Glaycuts.* — Avant le moment où l'on plante les *Gladiolus Gandavensis*; les *Gl. Lemoinei* de seconde émission; les *Gl. Nanceianus*, aux grandes et riches fleurs, il me paraît bon de signaler l'erreur commise par beaucoup de jardiniers ou de pseudo-jardiniers. A une époque où, cependant, la besogne est abondante, ils s'amusent à épilucher les enveloppes des bulbes, aussi complètement que

possible ! Ces pauvres Oignons, que dame Nature avait entourés de si solides tuniques, sont arrangés comme des petits Saint-Jean. Et l'on s'étonne que certaines de ces bulbes pourrissent par des temps froids et humides : cela se produit souvent dans le Nord. En laissant les tuniques, la peau tendre du bulbe est sauvegardée : pourquoi veut-on, trop souvent, corriger la nature ? AD. VAN DEN HEEDÉ.

(*Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France*).

\* \*

*Récolte des cidres.* — La récolte des cidres en 1893 n'a pas été moins satisfaisante que celle des vins. Grâce à des conditions climatologiques exceptionnellement favorables, et dont l'influence s'est fait sentir sur presque tous les points du territoire, la récolte des cidres en 1893 s'élève au chiffre de 31.600.000 hectolitres, dépassant de plus de 16 millions celle de 1892 et de plus de 19 millions la production moyenne des dix dernières années.

L'abondance est ici plus extraordinaire encore que pour les vins ; depuis 1830, année à partir de laquelle l'administration des contributions indirectes a dressé une statistique suivie de la production des cidres, le chiffre de 30 millions n'a jamais été atteint, et l'on ne s'en était même pas approché. Les plus fortes récoltes enregistrées pendant cette période ne ressortaient qu'à 22 millions en 1848 et à 23 millions en 1883.

\* \*

*Contre les Vers blancs.* — M. le marquis de Paris, l'éminent président de la Société d'horticulture de Melun, emploie avec succès le pétrole contre les vers blancs. Voici comment il opère, d'après les renseignements qu'il a bien voulu donner lui-même :

S'il s'agit de plantes de potager ou de massifs déjà plantés, il fait des trous de 10 à 15 centimètres de profondeur, et

verse dans chaque trou un centilitre de pétrole ; puis il rebouche les trous avec soin, afin que la vapeur ne se perde pas. Les trous sont plus ou moins espacés, suivant que la terre est plus ou moins compacte. Dans une terre forte, on les fait à un mètre en tous sens ; dans une terre légère, on peut les distancer davantage ; mais il importe que toute la surface soit bien infectée.

S'il s'agit d'un sol non planté, on peut mélanger le pétrole soit avec la terre, soit avec de la cendre, que l'on répand sur le sol ; puis on laboure immédiatement, pour que le pétrole ne s'évapore pas. M. le marquis de Paris, qui emploie beaucoup les engrais chimiques, dont il est l'apôtre convaincu, mélange du pétrole avec les engrais chimiques à la dose de 6 à 7 litres par 100 kilog. Le pétrole dont il se sert n'est pas épuré, car, dit-il, « il coûte moins cher, sent plus mauvais et renferme plus d'éléments toxiques. »

M. le marquis de Paris estime que le pétrole ne nuit pas aux plantes ; des fraisiers, placés dans les trous mêmes où l'on avait versé du pétrole, n'en ont pas souffert. Toutefois, il engage, par prudence, à ne pas les mettre trop près des racines.

Voilà cinq ans déjà que M. le marquis de Paris emploie le pétrole contre les vers blancs et avec un plein succès. « Depuis lors, dit-il, je n'ai pas eu une seule plante de mangée, ni dans mes massifs ni dans mon potager. Je ne crois pas que cela tue les vers blancs, mais, en tous cas, cela les chasse, et je n'en ai plus trouvé de vivants ou de morts en faisant mes labours. »

On le voit, l'expérience paraît concluante ; elle est facile à faire ; elle est peu coûteuse : nous engageons tous nos lecteurs à la tenter.

\* \*

*Les Rosiers non taillés.* — Une excellente idée, qui a été émise autrefois dans ces colonnes, mais qui vient d'être suggérée à nouveau par M. J. Sisley, dans le *Journal des*

*Roses*, consiste à traiter le Rosier d'une façon toute différente de celle que l'on suit habituellement.

Au lieu de tailler le Rosier aussi sévèrement chaque année, pour lui conserver sa forme et l'empêcher de s'emporter, on ne le taille pas du tout, ou du moins très peu, et on le traite, en un mot, comme les autres arbustes.

Il est bon de dire qu'il ne s'agit ici que des Rosiers dits de basses-tiges, et encore, parmi ceux-ci, que de ceux qui, provenant de boutures sont « francs de pieds », car pour les plantes greffées sur semis d'Eglantiers, le drageonnage du sujet est un véritable inconvénient.

Il paraît que la *France*, traitée ainsi, ne tarde pas à former un charmant arbuste se couvrant de fleurs pendant toute la belle saison.

Nous avons, pour notre part, l'occasion d'admirer chaque année, un superbe *Rosa rugosa*, isolé sur une pelouse, et qui est devenu en quelques années une énorme touffe.

Nous engageons vivement nos lecteurs, non pas à ne plus tailler les Rosiers, mais à en laisser quelques-uns d'entre eux croître à peu près librement. Des massifs ainsi formés, en combinant les couleurs et disposant les plantes selon le développement qu'elles peuvent atteindre, ne pourraient manquer d'être superbes. (Revue horticole).

\* \*

*Culture de la Verveine.* — Aux personnes, amateurs dévoués à la culture de cette plante, nous indiquerons le moyen suivant, simple, certain et prompt pour multiplier la Verveine.

On remplit de sable blanc, jusqu'à un pouce du bord, des terrines plates, telles que celles placées sous les pots de fleurs; on y verse de l'eau de manière à en couvrir le sable; on fait les boutures comme on a l'habitude de les faire, on les plante dans ce sable mouillé, et on place les terrines dans une bache où la chaleur soit à peu près de 18 à 21 degrés, tout en maintenant l'humidité du sable.

L'avantage de cette méthode est d'être dispensé d'ombrer

les boutures même pendant la plus grande chaleur du soleil, et d'éviter ainsi d'avoir des plantes grêles et allongées.

Les boutures ne discontinuent point de pousser depuis le moment où elles sont plantées jusqu'à celui où elles sont prêtes à être empotées, ce qui arrive au bout de 6 à 7 jours; alors on les retire du sable mouillé avec une touffe de racines sans endommager la moindre fibre.

Le meilleur moment pour commencer la culture des Verveines en pots est le mois de février. Il sera bon d'en empoter quelques-unes des meilleures espèces rabattues en automne pour avoir plus tard des fleurs, mais elles ne feront jamais d'aussi beaux spécimens et d'une santé aussi robuste que les plantes provenant de bouture de printemps.

Aussitôt que les boutures sont bien enracinées, il faut les mettre dans des pots de 3 pouces et les tenir à une bonne chaleur pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elles soient bien établies. Alors il faut les arrêter et les renforcer par degrés, ne jamais les laisser longtemps à la chaleur du moment qu'elles commencent à pousser; autrement elles donneront de longues tiges dénudées. Quand les racines ont rempli les pots, on en donne d'autres de 6 pouces, puis on passe de ceux-ci à ceux de 11 pouces.

Pendant la végétation, il faut pincer tous les bourgeons, afin d'avoir des plantes touffues, en ne leur permettant de fleurir que lorsqu'elles ont acquis une forme parfaite, au moyen du nombre de branches qui leur sont nécessaires pour atteindre ce but. (Le Moniteur d'Horticulture).

\* \*

*Contre le Chancre des Pommiers.* — Le rapport de l'an dernier signalait deux essais relatifs à la destruction du chancre des Pommiers. L'un de ces traitements consistait en l'emploi d'un liquide corrosif composé de sulfate de fer, d'acide sulfurique et d'eau, dont la formule a été donnée à ce moment; l'autre, en application, sur les plaies convenablement

nettoyées, d'un enduit dit cire à chancre, à base de sulfate de fer.

Ces deux essais ont été suivis de résultats satisfaisants, surtout le premier qui a, en outre, l'avantage d'être d'un emploi plus rapide, puisqu'en ce cas, le décortilage des plaies n'est pas nécessaire. On peut donc recommander ce traitement comme économique et efficace.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Armentières).

---

## APICULTURE

### Le Miel.

(Notice dédiée aux malades et aux bien portants,  
par J.-B. VOIRNOT).

---

#### NE PRENEZ QUE DE VRAI MIEL

Si le miel a tant d'efficacité, d'où vient qu'il n'entre pas dans l'usage journalier, du moins en France ?

Le miel a d'abord trouvé un terrible concurrent dans le sucre à bas prix et dans les produits rivaux du miel fabriqués avec du sucre; et cependant, ainsi qu'il a été démontré, il n'y a pas de comparaison à établir entre les multiples propriétés du miel et celles du sucre.

Les mouchiers ignorants, routiniers, qui, avec des mains plus ou moins propres vous font une purée composée de miel, de pollen, de larves et d'abeilles mortes, n'ont pas peu contribué à dégoûter du miel.

Ce ne sont pas certains épiciers, voulant gagner cent pour cent, qui feront hausser la consommation.

La routine, en même temps qu'elle enrayait la production et décourageait les consommateurs, a encouragé l'introduction des miels étrangers, dont il n'est pas facile de montrer le certificat d'origine ou l'acte de baptême.

L'industrie en a profité aussi pour fabriquer de faux miels, dont la base est le sirop de glucose, à 22 centimes le kilog., obtenu par l'acide sulfurique ou vitriol, et qu'on aromatise avec un peu de miel et une essence végétale quelconque. Il est facile, dans ces conditions, de vendre bon marché des miels ayant de l'apparence et même du parfum : mais c'est le cas de dire que le plus cher est le meilleur marché. Cette drogue ne peut produire qu'un effet nuisible à cause du vitriol ; et ainsi trompé, on finit par n'avoir plus de confiance dans le miel, pas plus pour le véritable que pour le falsifié.

Faudra-t-il renoncer au miel, par dépit de ne pouvoir se procurer du miel authentique, c'est-à-dire le vrai produit des abeilles, bien pur et bien propre ? Certes non : il n'y a qu'à s'adresser à un producteur ou à un marchand connus pour leur probité.

Aucun procédé de préparation ne vaut le mello extracteur qui, par la force centrifuge, projette le miel hors des rayons, sans les froisser, et qui conserve au miel tout son arôme, toute sa pureté, tous ses avantages, sans lui donner la couleur et le goût des rayons, et sans y mélanger le pollen. Ce miel-là ne touche pas la main. C'est avec le mello-extracteur qu'on obtient de ces miels d'une blancheur qu'on ne peut avoir facilement en broyant ou faisant fondre les rayons.

Quant au marchand qui sert d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, il devrait ne vendre de miel qu'avec une étiquette portant son adresse et celle de l'apiculteur.

Il s'est fondé et il se fonde en France et à l'étranger des Sociétés d'apiculture, qui ont pour but à la fois l'intérêt du producteur, en augmentant la production par une apiculture plus rationnelle, et l'intérêt du consommateur, en faisant la guerre aux miels malpropres ou falsifiés.

(A suivre).

(Bulletin horticole et apicole de Saône-et-Loire).

---

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE DE L'OISE

Observations faites dans la commune de Borest

Canton de Nanteuil,

pendant le mois de Janvier 1894.

DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		OBSERVATIONS
		MAXIMA	MINIMA	
1	—	25	-8.9	
2	—	26	-2	
3	—	-4	-7.8	
4	—	-7.5	-11.6	Bise glaciale.
5	—	-3.5	-14	
6	0 <sup>m</sup> 6	0.6	-6.8	Neige.
7	—	1	-2.5	
8	—	2	-3.3	
9	—	4	-4	
10	—	5	0	
11	—	8.5	-1	
12	3 1	11	1.5	
13	—	8	-0.1	
14	—	7	2	
15	1 2	9	5	
16	8 1	11	3.5	
17	19 5	10	5	
18	27 7	9.1	5.6	Inondations de la vallée de la Nonette.
19	2 1	8	4.6	
20	3 4	7.3	4	
21	1 5	10.3	5	
22	—	8	5.7	
23	6 2	5.1	3	
24	—	5.5	-5	
25	—	3	-2.6	
26	4 3	2	-2	Neige.
27	—	2.5	-2.1	
28	3 7	8.6	0.1	
29	—	8.5	1.3	
30	1 5	9	0.3	
31	7 4	9.5	5.4	
Total	90 <sup>m</sup> 3			

Dressé par l'instituteur soussigné,  
LAVALLÉE.

**Leçons d'Horticulture.**

MARS 1894.

ARBORICULTURE :

*Culture des arbres à fruits à cidre (suite).*

*Taille des arbres et arbrisseaux fruitiers.*

(Leçon pratique).

- Senlis :* Dimanche 4, après la séance.
- Nogent-les-Vierges :* Jeudi 8, à 2 heures, à l'Ecole des Garçons.
- Crépy :* Dimanche 11, à 2 heures de l'après-midi, à l'Ecole des Garçons.
- Betz :* Jeudi 15, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- La Chapelle :* Dimanche 18, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Gouvieux :* Jeudi 22, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Pont-Sainte-Maxence :* Dimanche 25, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Creil :* Dimanche 25, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la mairie.
- Nanteuil :* Jeudi 29, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 »»
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner plus d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.